

LIBERTÉ ET LOIS

Atelier Philo E.E.E. du 26 mai 2016

17h45 – 19h15

La médiathèque de Sèvres

<http://mediatheque.sevres.fr/in/faces/homeInBook.xhtml>

« Il y a deux sortes de dépendance. Celle des choses qui est de la nature ; celle des hommes qui est de la société. La dépendance des choses n'ayant aucune moralité ne nuit point à la liberté et n'engendre point de vices. La dépendance des hommes étant désordonnée les engendre tous, et c'est par elle que le maître et l'esclave se dépravent mutuellement. S'il y a quelque moyen de remédier à ce mal dans la société, c'est de substituer la loi à l'homme, et d'armer les volontés générales d'une force réelle supérieure à l'action de toute volonté particulière. Si les lois des nations pouvaient avoir comme celles de la nature une inflexibilité que jamais aucune force humaine ne pût vaincre, on réunirait dans la République tous les avantages de l'état naturel à ceux de l'état civil, on joindrait à la liberté qui maintient l'homme exempt de vices la moralité qui l'élève à la vertu. »

ROUSSEAU

Calendrier : http://www.coin-philos.net/info_atelier_philo15-16.php

Site E.E.E. : <http://www.projet-eee.eu>